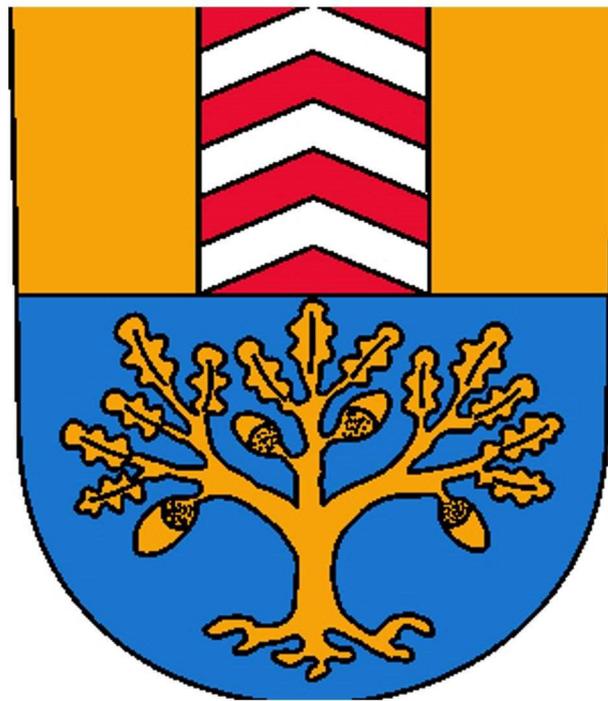


# BULLETIN

## DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉNÉALOGIE



N° 63

---

Décembre 2021

# SNG - SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉNÉALOGIE

SITE INTERNET :URL : <http://www.sngenealogie.ch>

## COMITE

Anne-Lise Fischer, présidente  
Françoise Favre, secrétaire-bibliothécaire  
Gilberte Gerber, trésorière  
Angélique Maurer, webmaster  
Maurice Frainier, rédacteur du bulletin  
Paul Favre, assesseur  
Jacques Grandjean-Comtesse, assesseur  
Michel Kreis, assesseur

Banque Raiffeisen,  
CH 2000 Neuchâtel

CCP no 20-7356-3  
IBAN: CH43 8080 8006 4716 5774 6

**CORRESPONDANCE :**  
Secrétariat

Madame Françoise Favre  
Impasse du Lion d'Or 10  
CH 2400 Le Locle

Courriel SNG :

[sng@sngenealogie.ch](mailto:sng@sngenealogie.ch)

**RÉDACTION DU BULLETIN**

Maurice Frainier  
Rédacteur  
Les Clos 1  
CH 2035 Corcelles  
Tél. +41(0)79 943 01 23

\*\*\*\*\*

## **Important:**

Ne pas envoyer d'originaux à la Rédaction. Les documents, articles ou autres supports sont, sauf dispositions contraires, archivés.

**Les auteurs sont rendus attentifs aux exigences de la protection des données. Ils affirment avoir obtenu des personnes vivantes mentionnées dans leurs travaux l'autorisation nécessaire pour que les données personnelles qu'ils ont récoltées soient publiées dans le bulletin.**

## **Parution**

Le Bulletin de la SNG paraît à raison de 2 à 3 fascicules par année. Les anciens fascicules parus peuvent être obtenus, au prix de 5 francs l'exemplaire, auprès du secrétariat de la SNG, ceci jusqu'à épuisement du stock.

## Table des matières

### *Bulletin No 63/2021*

Le mot de la présidente.....	2
Mari Sandoz (1896-1966).....	3
Une écrivaine américaine presque inconnue en Suisse.....	3
Descendance agnatique de Pierre JORNOD, de la Sagne (NE), à la fin du 16 <sup>ème</sup> siècle.....	7
Le Val-de-Ruz au quotidien.....	13
Extrait des registres de la Justice de Valangin (1555-1838).....	13
Bourbakis décédés dans le canton de Neuchâtel.....	22
Immersion dans la généalogie avec Heredis.....	26
Nécrologie.....	29
Programme 2022.....	29

## Le mot de la présidente

Une nouvelle année arrive à son terme...

Elle n'est pas l'image qu'on espérait : on pensait que la pandémie se résorberait, que nous pourrions reprendre gentiment nos activités.

Et pourtant ce n'est qu'en octobre que nous avons enfin eu le plaisir de nous retrouver au Locle à la conférence consacrée à Mari Sandoz hélas seule rencontre, organisée dans le cadre des dispositions de protections sanitaires du moment.

Une vingtaine de membres a répondu à l'invitation du comité à l'occasion du traditionnel souper de fin d'année. Ces moments exceptionnels ont été vécus avec plaisir et nous ont permis de reprendre nos activités généalogiques.

Le programme de l'année prochaine sera, comme en 2021, établi au fur et à mesure de l'évolution de la situation générale...

Restons toutefois positifs et en avant vers 2022 en vous souhaitant tout de même une année meilleure et une bonne santé.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir et Bonnes Fêtes.

Votre présidente



## Mari Sandoz (1896-1966)

*Une écrivaine américaine presque inconnue en Suisse*

*Conférence d'Yvonne Sandoz  
Lundi 18 octobre 2021 à la Brasserie de l'Ancienne Poste au Locle*

*Notes de Françoise Favre*

*C'est devant une assemblée particulièrement nombreuses (27 personnes) qu'Anne-Lise Fischer accueille Yvonne Sandoz, notre conférencière du jour.*

*Yvonne Sandoz est membre de la SNG. Elle est archiviste au Service cantonal des monuments historiques de Bâle et archiviste du Fonds Sandoz. Dans le cadre d'une formation continue en archivistique, elle a eu l'occasion de faire un stage au Mari Sandoz High Plains Heritage Center à Chadron, Nebraska en 2009. Elle pu aller sur les lieux où a vécu Mari Sandoz et a eu la chance de rencontrer, entre autre, Caroline, la plus jeune sœur de Mari, alors âgée de 99 ans.*

*Mari Sandoz est une écrivaine très connue au Nebraska. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, le plus connu étant «Old Jules» (en 1935), dans lequel elle raconte les débuts de la conquête de l'Ouest américain. Le livre a été traduit en allemand, mais malheureusement pas en français. Peu de choses ont été écrites à son sujet. On peut cependant citer une biographie de Helen Winter Stauffer : Mari Sandoz, Story Catcher of the Plains, University of Nebraska Press 1982, ou encore une analyse de son œuvre faite par Laura R. Villiger : Mari Sandoz, A study in Post-Colonial Discourse, Editions Peter Lang 1994.*

### La famille de Mari

Mari Sandoz est née le 11 mai 1896 au lieu-dit « Mirage Flats », au sud de Hay Springs, Nebraska. Ses parents sont tous deux des émigrants venus de Suisse. Son père, Jules Ami Sandoz dit Old Jules (1858-1928), né à Fenin dans le canton de Neuchâtel, émigre en Amérique en 1881. Il s'est marié quatre fois et Mari est la fille de sa quatrième épouse, Marie Fehr (1867-1938) de Rüdlingen, canton de Schaffhouse, venue s'installer au Nebraska. Mari est l'aînée des six enfants du couple. Elle épouse un voisin en 1914, mais divorce cinq ans plus tard sans avoir eu d'enfants. Ses frères Jules Jr. et James ont une descendance, de même que sa plus jeune sœur, Caroline, qui a eu deux filles. Son frère Fritz et sa sœur Flora n'ont pas eu de descendance.



*Marie Susette Sandoz*

Entre 1881 et 1900, Jules Ami s'est arrangé pour attirer ses frères et sœurs, des oncles et tantes, des amis (Nicolet, Tissot, Aubert, Béguin...) qui se sont peu à peu installés au Nebraska, constituant une importante communauté de colons helvétiques autour de lui. On retrouve tous ces noms dans le cimetière des Suisses, dans le Comté de Sheridan. D'autres membres de la famille sont allés plus loin, jusqu'en Oregon, et on compte huit branches Sandoz aux USA. Seul un des frères de Jules Ami est resté auprès des parents, dans le canton de Neuchâtel.

*[Ndlr : Pour plus de détails sur la généalogie de Mari Sandoz, on se reportera au grand livre «Les Sandoz, du Moyen Age au troisième millénaire, une famille des Montagnes neuchâteloises à la conquête du monde» aux Editions Gilles Attinger, page 27 (Souche d'Estevenin Sandoz) et pages 360 à 379 concernant la branche du Nebraska, originaire du Locle et de Dombresson (la famille de Mari Sandoz).]*

## Le Nebraska

Le Nebraska est situé au centre des Etats-Unis, au cœur des grandes plaines du Midwest. Le paysage est constitué de petites dunes sablonneuses situées à 1000 m d'altitude, mais ce n'est pas un désert grâce à des nappes phréatiques peu profondes. Le climat est marqué par des amplitudes extrêmes : étés torrides, hivers très froids surtout quand souffle le blizzard. Le sol est pauvre et fragile, mais convient bien aux pâturages et on y pratique surtout l'élevage bovin pour la viande. Jules Ami s'est d'abord installé tout près de la frontière de l'Ouest, au bord de la rivière Niobrara, où il mène la rude vie des pionniers. C'est là que naîtront ses six enfants. En 1910, la famille quitte les rives de la Niobrara pour s'installer dans les Sandhills. Jules Ami est cultivateur, il veut planter des vergers et fait des expériences sur les plantes résistantes au climat particulier du Nebraska. Mais le succès n'est pas au rendez-vous. La vie est dure, la famille est pauvre. A la maison, on parle allemand parce que Marie Fehr, schaffhouseoise, ne parle ni le français ni l'anglais, ce qui ne facilite pas la scolarisation des enfants. Plus tard, dans les Sandhills Jules Ami ouvre un magasin et un bureau de poste, et la famille connaîtra une relative prospérité. Jules Ami est décédé en 1928 et Marie Fehr dix ans plus tard. Tous leurs enfants, à l'exception de Mari, seront éleveurs et c'est Flora qui reprendra la ferme familiale et continuera la culture d'arbres fruitiers.

Ce n'est qu'à huit ans que Mari pourra aller à l'école. Elle apprend vite l'anglais et bonne élève, elle rattrape son retard. A dix-sept ans, elle obtient un certificat lui permettant d'enseigner en milieu rural. Après son mariage, elle trouve du travail à Lincoln, la capitale du Nebraska, très loin de sa famille. Elle est avide d'apprendre et finit par obtenir une dérogation pour suivre des cours à l'université et compléter sa formation pédagogique.

## Son œuvre

A douze ans, Mari participe à un concours d'écriture et obtient un premier succès. Mais son père lui interdit d'écrire, estimant que «les écrivains sont les parasites de la société». C'est donc tardivement qu'elle se mettra à écrire. Son premier succès sera la biographie de son père «Old Jules», qui fera de son père une figure légendaire de l'Ouest et auréolera de reconnaissance et de gloire le nom des Sandoz. Au total, elle a publié une vingtaine de livres : certains comme Crazy Horse (biographie du célèbre chef Sioux) ou Cheyenne Autumn (dans lequel elle ne cache pas sa sympathie à l'égard des Indiens) sont consacrés à l'histoire des Sandhills où elle a grandi et aux rapports entre les colons et les indiens. D'autres œuvres traitent des chasseurs de bisons ou de castors, que l'on chassait pour leur peau. La peau de castor servait en particulier à faire des chapeaux pour les hommes en Europe. Elle écrit aussi des nouvelles, des contes, des livres de fiction. Elle tient une énorme correspondance dans le monde entier.

Pour écrire, elle travaille seule dans son coin et consacre beaucoup de temps à faire des recherches dans les archives où elle se fait des milliers de fiches. Toute son œuvre repose sur ses recherches méticuleuses, son sens aigu des détails et son souci d'exactitude historique. Aussi est-elle reconnue de son temps déjà comme une spécialiste de l'histoire de sa région et de la culture des Amérindiens. Dès les premières pages de ses romans, elle détaille les lieux en se basant sur des cartes et

présente les personnages dans leur temps. En décrivant son père par exemple, elle n'hésite pas le présenter comme un homme irascible, elle parle de la dureté de la vie sur la frontière toute proche et des conflits entre les blancs et les indiens. Elle ressent la nécessité de faire connaître son monde, celui des hautes plaines du Nebraska dans lesquelles elle a vécu, présentant que tout cela va disparaître.

Ce qui est typique chez elle, c'est son identification intime avec la nature et le paysage, le mythe du héros et la lutte de l'homme contre son destin. Elle admire ses contemporains comme Ernest Hemingway (*Le vieil homme et la mer*), Herman Melville (*Moby Dick*), Hermann Hesse (*Le loup des steppes*) ou William Faulkner.

Mari Sandoz n'est jamais venue en Suisse, mais elle et sa famille ont toujours gardé un contact étroit avec leur pays d'origine et leur famille restée en Suisse. Sa sœur cadette, Caroline, est venue une fois en Suisse, à Fenin. Mari Sandoz est morte d'un cancer en 1966 et selon son désir, elle est enterrée sur une colline, non loin des lieux où elle a grandi. Sa tombe est devenue un lieu de pèlerinage pour les touristes et un mémorial a été élevé par l'Etat du Nebraska non loin de là.



*Mémorial Mari Sandoz*

### **L'héritage de Mari Sandoz**

L'œuvre de Mari Sandoz est toujours d'actualité dans les Etats du Far West et elle jouit d'une certaine notoriété aux Etats-Unis où ses livres sont considérés parmi les meilleurs sur la conquête de l'Ouest.

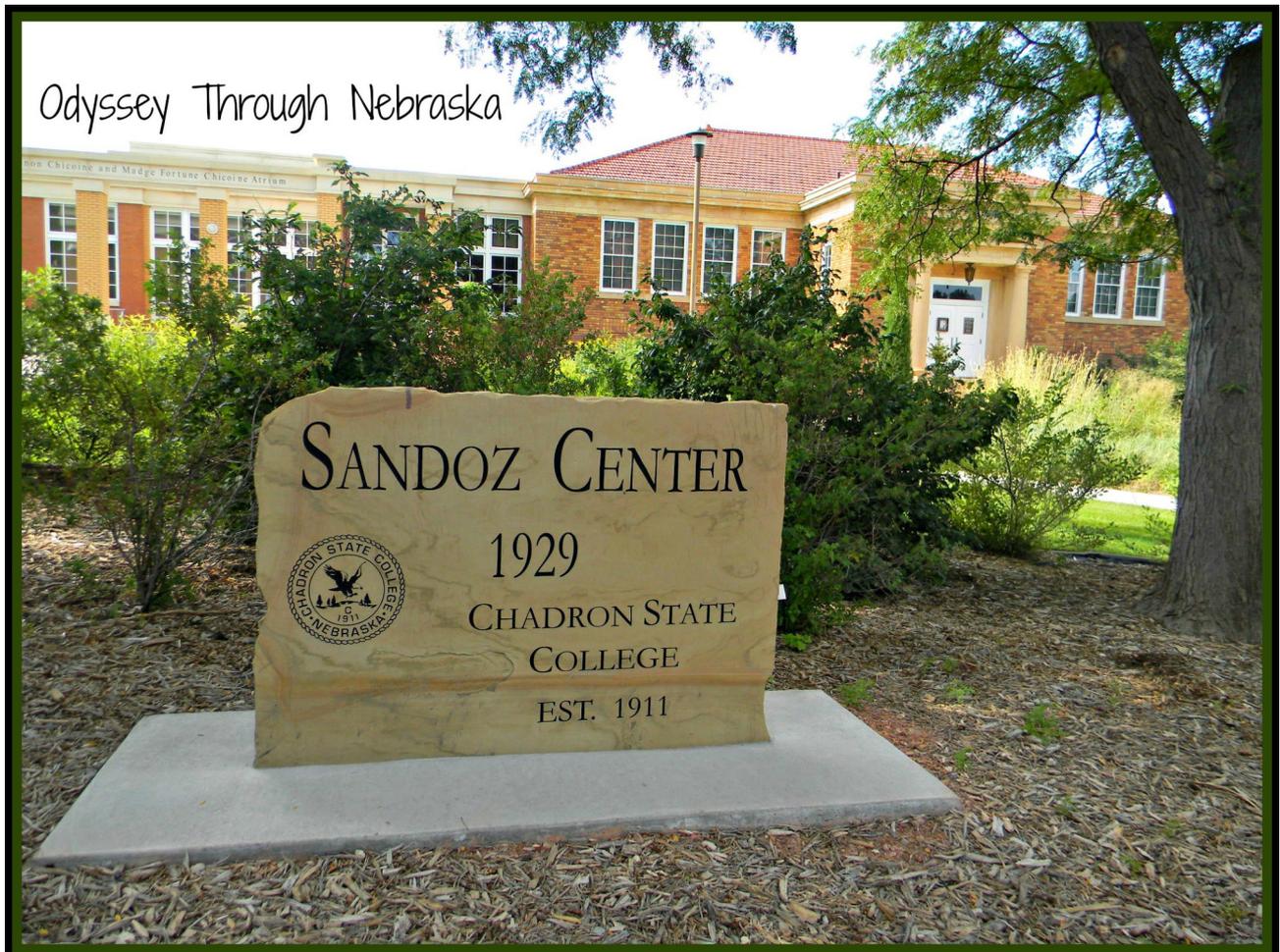
Plusieurs sociétés – qui collaborent entre elles - s'attachent à garder sa mémoire et se sont données pour tâche de rassembler toutes les archives la concernant et de les mettre à disposition des chercheurs. Citons :

- La Mari Sandoz Heritage Society s'est donné pour mission de promouvoir son œuvre, de sauvegarder son héritage, et de susciter l'intérêt pour l'histoire des hautes plaines du Nebraska. On y organise régulièrement des colloques et des débats sur l'œuvre de Mari Sandoz (<https://www.marisandoz.org/> ).
- Le Mari Sandoz High Plains Heritage Center a ouvert au Collège de Chadron un musée qui lui est consacré, où l'on peut voir des objets lui ayant appartenu (comme ses chapeaux !) (<http://www.sandozcenter.com/> ).
- Les Archives de l'Université du Nebraska à Lincoln et le History Nebraska (Nebraska State Historical Society (<https://history.nebraska.gov/> ).

### **Conclusion**

«A la fois historienne et romancière, Mari Sandoz ne compte pas parmi les plus grands auteurs américains. On lui doit cependant un témoignage précieux sur les grandes plaines de l'Ouest à une époque de changements importants. A ce titre, elle mérite assurément la place qu'elle occupe dans les encyclopédies.» (Les Sandoz, p. 375)

Ses livres décrivent la réalité de la vie des pionniers de l'Ouest, une histoire somme toute récente, c'était il y a à peine plus de cent ans. Méconnue en Europe, il vaudrait la peine de la faire mieux connaître.



**Descendance agnatique de Pierre JORNOD,  
de la Sagne (NE), à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle.**

*Transcription d'un tableau dressé en 1944 par le Dr Jean C. JORNOD, de Neuchâtel.*

*Document complété et transcrit en notation d'Aboville par Michel Lebeau en 1980*

Guillaume JORNOD, de Travers, fils de Pierre, de la Sagne, d'où:

1. Abraham x 25.3.1615 Marguerite JEANNERET

2. Pierre

3. Daniel

11. Johanna b.29.311620

12. "une fille" b 1.10.1620 (?)

13. Abraham b 16.11.1623

14..Elisa b 7.10.1626

21. Marie b 1.8.1624

22. Pierre b 12,7.1640

31. Moïse b 4.6.1626

32. Daniel b 16.9.1627 grangé à iosset (*sic*)

33. Susanne b 11.10.1640

34. David b 3.4,1642

131. David b 16,.6.1644

311. Daniel b 26.11.1654

312. Susanne b 24.8,.1656

313. Pierre b 12.4.1668 de Noiraigue

314. Jehanne

321. François b 8.4,.1660

322. Daniel b 5.1.1662

323. Marie b 11.9.1664

341 .Daniel b 27.2.1672

342. David b 9,4.1676

343. Madeleine b 27.4.1679

344. Daniel b 20.5,1683 x Anne Marie COMTESSE

345. Jonas Louis b 29.3.1685 x Susanne JEANNERET

346. Jeanne Marie x N. PELLATON

1311. Jeanne Marie b 11.10.1674

3111. Madeleine b 28.01.1688

3112. David François b 1.12.1689 x 26.7.1621 Suzanne Marie PETITPIERRE

3113. Daniel b 16.8.1692 x Marie Marguerite BOREL

3114. Susanne Marguerite b 27.1.1695 x N. JEANNERET hôte à Travers

3115. Pierre b 30.3.1697

3116. Jean Pierre x 23.10.1728 Susanne Marie DELACHAUX

3131. Pierre b 7.1.1694 x N. DUBOIS Noiraigue

3132. Jean Jacques b 23.8.1696 x N. JEANNET Noiraigue

3133. Abraham b 3.9.1699

3134. Jeanne Marguerite x 1747 N. DUCOMMUN  
3211. Daniel b 4.3.1683  
3212. Susanne 1.12.1689  
3213. François b 2.7.1693  
3221. Marie Madeleine b 27.4.1687  
3222. David b 3.2.1695  
3223. Jean Jacques b 21.7.1700  
3224. Abraham b 11.3.1703 x Marie Madeleine Pellaton  
3225. Pierre 9.5.1706  
3441. Abraham b 1711 x 1) Esabeau DUCOMMUN x2) Marie DELAY  
3442. Daniel  
3451. David b 3.1.1722  
3452. Jonas Louis b 24.2.1725

31121. Marie Madeleine b 19.4.1722 +  
31122. Susanne Marie b 20.1 1726  
31123. Anne Marie b 11.4.1723  
31124. Marie Judith b 16.7.1724  
31125. Daniel b 15.6.1727  
31126. Marie Madeleine b 7.10.1728 + 28.4.1767 x Just Daniel SANDOZ  
31127. David François b 8.7.1731  
31128. Abram b 13.2.1734 x Marie Madeleine BERTHOLLET  
31131. Marie Marguerite b 28.35.1724  
31132. Susanne Marie b 1.1.1726  
31151. Marie Judith b 15.1.1735  
31152. Suzanne Marguerite b 18.8.1737 +  
31153. Charles Daniel b 24.4.1740  
31154. Daniel François b 15.2.1743  
31155. Suzanne Marguerite b 28.3.1745  
31161. Daniel b 1.2.1729 +  
31162. Suzanne Marguerite b 6.8.1730  
31163. Daniel b 2.3.1732  
31164. Abram b 6.3.1734 +30.,5,1811  
x 1) 3.6.1769 Marie Judith JUNOD  
x 2) 12.9.1775 Marie Marguerite MOUCHET  
31165. Suzanne Marie b 27.11.1735  
31166. David François b 6.7.1738  
31311. Marie Madeleine b 6.1.1726  
31321. Marguerite b 5.3.1719  
31322. Jean Jacques b 2.3.1721 Noiraigue  
31323. David b 13.3.1726 x N. PERRIN Noiraigue  
31324. Marie Madeleine b 14.,8,1729  
32221. Jonas Louis x Vve Suzanne JEANNERET  
32222. Jeanne Marie  
32241. Pierre Henri b 30.12.1741 +22.5,1794

311281. Daniel François b 18.2,1756  
311282. Denis François b 27.2.1757 x Marie Madeleine BLANC  
311283. Abraham Louis b 22.9.1759  
311284. Marie Sophie b 11.1751  
311285. Françoise b 1752 +16.4.1814

311286. Suzanne Marie b 13.3.1762  
311287. Jonas François b 26.2.1763  
311288. David François b 18.5.1765  
311289. Rose Louise b 24.5.1766  
31128.10. Marie Emilie b 8.8.1767  
.11. Jean Henri b 27.9.1768  
.12. Charlotte Henriette b 17.11.1769  
.13. Judith Anne b 1.4.1771  
.14. Louis Frédéric b 24.8.1772  
.15. Jonas Pierre b 21.12.1774  
.16. Marianne b 27.4.1776  
311641. Suzanne Salomé ° 11.12.1779 + 17.12.1849  
x 27.2.1802 Charles Daniel JEANNERET  
311642. Jean Pierre +21.3.1781 (enfant)  
311643. Samuel François °13.3.1787 + 18.1.1836  
313231. Jeanne Marguerite b 8.6.1741  
322411. Marianne b 1772 + 3.3.1787
3112821. Marie Charlotte °28.4.1780  
2. Rose Julie ° 21.3.1784  
3. Auguste b 11.11.1786  
4. Samuel Aimé °17.7.1794  
5. Henriette b 5.3.1803  
3112831. Louis Théophile  
3112881. Charles Frédéric ° 19.5.1803 séjourne à Besançon x Marie Louise  
MONTANDON  
2. David François x Marie Henriette PELLATON  
3116411. Luc Jean JEANNERET ° 3.3.1709 + 14.4.1837  
2. Caroline JEANNERET ° 28.12.1805 + 30.5.1864 x 20.3.1827 Henri Auguste  
LEUBA  
3. Auguste JEANNERET ° 16.5.1809 + 23.10.1834
31128241. Cécile ° ]17.3.1815  
2. Eulie °25.5.1816  
3. Henri Emile ° 4.1.1819  
4. Mélanie ° 19.6.1821  
31128811. Rose Evodie ° 14.12.1803 x David Henri PELLATON  
2. Charles Louis  
3. Samuel °26.1.1810 + 1898 Vers-Chez-Le-Bois  
4. Julie ° 15.3.1812  
5. Marcellin ° 12.9.1814 + 15.9.1882 x Virginie NICOLLET-FELIX  
6. Frédérique Wilhelmine ° 22.1.1816 x Charles Ulysse PERRENOUD  
7. Marie Elise ° 18.8.1821 x Eugène MONTANDON Les Abattes  
31128821. Frédéric Auguste ° 9.2.1811  
2. Emilie ° 20.8.1815  
3. François Auguste ° 13.12.1816  
4. Constant 9 ° 5.4.1818  
5. Auguste 5 ° 18.9.1820  
31164121. Louise Eulalie LEUBA ° 28.12.1834 + 20.5.1839  
2. Eulalie Rosalie LEUBA ° 15.5.1840 x Paul Louis MICHEL  
3. Marie Julie LEUBA ° 8.11.1841 +18.1.1918 St-Etienne (France 42)

311288111. Emilie PELLATON Vers-Chez-Le-Bois  
 2. Zélie Evodie PELLATON  
 3. Frédéric Louis PELLATON  
 4. Henriette Virginie PELLATON  
 5. Adeline Félicie PELLATON
311288121. Alfred David François, horloger aux Verrières-France (F-25)  
 2. Ester Amanda Les Ponts-de-Martel
311288131. Laure  
 2. Fridolin  
 3. Augustin x Barrelet Boveresse  
 4. Julie x N Boiteux jumeaux
311288151. Fritz  
 2. Lina ° 1840 + 24.06.1850 (?)  
 3. Adèle ° 1845 + 22.8.1902 x N. Roquier  
 4. Estelle x N. GROSPIERRE  
 5. Rachel x N., CHEVALLIER  
 6. Paul ° 9.4.1850 + 18.6.1896  
 7. Elie + 7.5.1946 x 1) Sophie GENTIL + 6.8.1888  
     x 2) Colombe MENDRILLON  
     x 3) N. DESMONTETS  
 8. Marie ° 12.11.1827 + 8.4.1932 x Henri Vuille
311288161. Fritz Emile PERRENOUD horloger à Fleurier
311288211. Eugène  
 2. Alcide  
 3. Numa  
 4. Mélina  
 5. Ulysse  
 6. Alphonse
311288251. Paul x N. HUGUENIN  
 2. Mariex N. JEANNERET  
 3. Ali
4. Albert
- 31128813:1. Louise  
 2. Gustave  
 3. Charles  
 4 Clara x N. MEYRAT  
 5. Rose  
 6. Jeanne
3112881341. Jules BOITEUX  
 2. Emile BOITEUX
3112881521. Fritz N.  
 2. Elie N.  
 3. Estelle N.  
 4. Paul N.  
 5. Léa N.
- 3112881541, Georges GROSPIERRE  
 2. Anna
3112881551. Blanche CHEVALLIER ° 19.5.1885

2. Léa " ° 28.7.1886  
 3. Edgar " ° 1889  
 3112881561. Esther Louise ° 0.9.1873 + 10.4.1933 x Albert ROUGEMONT  
 2. Léa Rachel ° 3.12.1874  
 3. Niza Eva ° 5.3.1876 +5.5.1877  
 4. Ida Marthe ° 15.2.1877 + 21.7.1902 à Wilhelmsdorf  
 5. Philippe Elisée ° 24,9,1878 +27.5.1932 x Marie HAEFFLIGER  
 6. Léon Louis Arthur ° 2.5.1880 + 14.8.1880  
 7. Théodore Louis ° 29,1.1883 + 20.4.1884  
 8. Paul Gédéon ° 16.1.1886 + 20.3.1904  
 9. Léon Charles ° 12.11.1887 x Esther CHRISTEN  
 3112881571a. Niza x N. ROTACH  
 2a. Eva  
 3a. Edgar ° 30.1.1880  
 4a. Milca ° 1.6.1887  
 3112881571b. Irène  
 2b. Paul  
 3b. Georgette  
 4b. Marcelle  
 5b. Gaston  
 6b. Ida  
 3112881581. Arthur  
 2. Léon  
 3. Marthe x N. RACINE  
 3112882121. Ernest  
 3112882151. Louis Les Verrières  
 3112882161. Jules x Jeanne ROULET  
 2. Edith  
 3. René  
 3112882511. Auguste + à St.Martin  
 2. Hélène  
 3112882521. Paul  
 2. Albert  
  
 3112881581.Arthur  
 2. Léon  
 3. Marthe x N. RACINE  
 3112882121. Ernest  
 3112882151. Louis Les Verrières  
 3112882161. Jules x Jeanne ROULET  
 2. Edith  
 3. René  
 3112882511. Auguste + à St.Martin  
 2. Hélène  
 3112882521. Paul  
 2. Albert  
  
 31128813341 .Jeanne x N. COULOZ  
 2. Madeleine x N. DELACHAUX  
 31128815611. Edith ROUGEMONT ° 5.9,1895  
 2. Paul ° 9.10.1896

- 3. René ° 19.3.1901
- 4. Ida Marthe ° 18.7.1902
- 31128815691. Paul ° 26.6.1917 +11.11.1920
  - 2. Jean Pierre ° 28.6.1920 pasteur x 6.9.1947 Denise LEBET
  - 3. Lionel Paul ° 7.10.1920
  - 4.. Jean Claude ° 20.9.1923 Dr. Med.. Neuchâtel
  - 5. Bernard ° 20.5.1925
  - 6. Eliane ° 23.1.1928 + 29.4.1929
- 31128821211. Jean Bernard
- 31128821311. André
  - 2. Willy
- 31128821611. Richard ° 1918
  - 2. Jean Pierre ° 1922
  - 3. Georges André ° .10.1923
- 311288156921. Michel Paul ° 7.10.1948

REMARQUES :

- Quelques filiations féminines contemporaines ont été ajoutées
- Les lieux non précisés sont relatifs à Travers (NE)

\*\*\*\*\*

**Le Val-de-Ruz au quotidien**  
**Extrait des registres de la Justice de Valangin (1555-1838)**

*relevés par Germain HAUSMANN*

Source : ABouValangin 58

*Nous avons trouvé dans les archives de la bourgeoisie de Valangin un registre résumant toutes les affaires remarquables qui se sont déroulées devant la Cour de justice de Valangin. Cette juridiction couvre l'ensemble du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises. Nous avons trouvé intéressant d'y relever tout ce qui pourrait combler les généalogistes neuchâtelois (décès, mariages, etc.), en y ajoutant quelques affaires truculentes. Il faudrait, pour connaître tous les détails, parcourir les procès-verbaux de la Justice du Val-de-Ruz, conservés aussi aux Archives de l'État.*

*Relevons que nous n'avons pas suivi l'orthographe d'origine (qui ne représente pas toujours celle des originaux, mais plutôt les talents du copiste) et l'avons modernisée. Cependant, nous avons conservé les tournures de phrase anciennes.*

Les explications de termes rares et la pagination sont [entre crochets carrés] et en italique.

Les mots manquant sont mis <entre crochets> et écrits en romain.

---

**1565**

[p. 3] La mort de notre prince [René de Challant] fut le mercredi XI<sup>e</sup> jour de juillet 1565.

**9 novembre 1583**

[p. 7] Justice criminelle à l'occasion de la mort de Jacquillon Lorimier, de Vilars, fêru [frappé] et blessé d'un coup d'épée par Blaiset Dessouslavy, de Fenin. Le lieutenant fait apporter les habits ensanglantés du défunt en signal de vengeance de l'occision [la mort violente] et demande que le meurtrier soit adjudgé corps et biens à la Seigneurie.

**13 juillet 1594**

[p. 10] Justice criminelle à l'occasion du meurtre de Pierre, fils de feu Pierroton Perregaux, tué par Jacob Perregaux, de Coffrane, son cousin germain, d'un coup de couteau. Le maire fait étaler les habits ensanglantés du défunt et demande que l'auteur de la mort soit adjudgé à la Seigneurie. Le sautier certifie s'être transporté à Coffrane, avoir heurté à la porte de l'assassin et l'avoir ajourné en présence de deux témoins.

**9 juin 1596**

[p. 10] Justice criminelle contre Jacques Sandoz, du Côté, meurtrier de Pierre Pensot. Le 23, seconde instance, attestation du sautier qui a cité l'assassin au lieu de son manoir, proclamation, adjudication. Le 15 juillet, pièce présentée par les parents, sentence rendue.

**20 octobre 1596**

[p. 10] Premières assises contre David Delachaux-dit-Favre, du Locle, qui a tué Pierre Droz. Attestation du sautier. Les 3 et 17 novembre, seconde et tierce audiences. Le sautier proclame solennellement et par 3 fois <que> le meurtrier qui, continuant de faire défaut, est adjugé, sauf la grâce de Madame.

**19 octobre 1610**

[p. 12] Le maire Junod demande que Daniel Dubois, de La Chaux-de-Fonds, soit adjugé à la Seigneurie pour avoir occis Jehan Pétremand-dit-Veuve.

**13 janvier 1612**

[p. 12] Action ouverte contre Abraham Dubois pour avoir tué son frère Balthazar.

**30 mars 1612**

[p. 12] Justice impériale contre Thiébaud Othenin qui a tué Daniel Soguel-dit-Piquard. Le 27 avril, il est proclamé meurtrier dans le bourg de Valangin suivant l'ancienne coutume.

**2 décembre 1613**

[p. 12] Le justicier Jehan Cornu, de Fontaines, y meurt de la peste.

**17 octobre 1621**

[p. 13] Madelaine Lieumain (Lioman) dépose dans une cause en paternité, qu'étant au lit avec Louise Matthey, le nommé Abraham Andrey vint auprès d'elle et qu'il lui parut, à les ouïr siffler et bouger, qu'il faisaient des choses qu'ils ne devaient pas faire.

**16 mars 1624**

[p. 14] Justice criminelle contre Jonas Dumaine et Daniel Challandes qui ont tué Jean Favre, de Sonvillers. Les habits ensanglantés du défunt sont étalés. Le 12 avril, ils sont proclamés homicides par trois cris et adjugés à la Seigneurie suivant coutume.

**4 mars 1626**

[p. 14] La fille Chavarnay est en travail d'enfant illégitime.

**27 mai 1628**

[p. 15] Un funeste accident signale cette journée. David Maridor, jeune homme de Fenin, est tué d'une balle près de la cible de Valangin par le nommé Jean Aymonet, des Geneveys-sur-Coffrane, grangier à Bussy, qui tirait avec l'arme que venait de lui prêter le père même de la victime. Les témoins déclarent que Aymonet est innocent, qu'il a averti avant de tirer, que cela se faisait au moment où sonnaient les cloches du bourg pour se rendre à l'église, circonstances qui aura vraisemblablement empêché l'infortuné jeune homme d'entendre le signal. Aymonet a fui. Pierre Aymonet, père de l'accusé, et Hugues Cornu, son beau-frère, comparaissent pour le défendre, produisent déclaration du père de la victime qui pardonne. L'officier persiste et déclare que selon les lois divine et humaine le meurtrier doit mourir. La Justice rend cette sentence : l'accusé peut librement retourner à la maison, mais, vu sa fuite, on le condamne au payement des frais de justice.

**19 juillet 1630**

[p. 16] Le six juillet an susdit, Rudi Pernier, sautier de ladite Justice est mort et décédé de ce monde. Dieu a son âme.

**17 février 1631**

[p. 16] Le 17 février 1631 est décédé le maître-bourgeois Pétremand Vuillomenet et enseveli dans l'église de Fenin. Dieu a son âme.

**30 juin 1631**

[p. 16] le dernier jour de juin, est décédé de ce monde le sieur Claude Maulsang, de Savagnier, en son vivant juré de ladite Justice, et enseveli le susdit jour premier juillet 1631. Dieu a son âme.

**avril 1632**

[p. 16] Honorable Pierre Guyot, de La Jonchère, du nombre de la Justice, est décédé et enseveli. Dieu a son âme.

**Le 24 janvier 1635**

[p. 16] Le XXIII [24] janvier 1635, noble Benoit Charvin, en son vivant procureur général au comté de Valangin de la part de Son Altesse, est décédé de ce monde environ les trois heures après la minuit, et enseveli à Fenin dans l'église dudit lieu. Dieu a son âme.

**3 octobre 1644**

[p. 17] Monsieur le capitaine Jehan Guy, maire de cette Justice de Valangin, est décédé le 3 octobre 1644 du matin, et enseveli le lendemain en allant au prêche au cimetière de Neuchâtel où il est trépassé. Dieu a son âme.

## 16 décembre 1646

[p. 17] Élise Perregaux, des Geneveys, actionne la femme de Claude Darbre qui lui demanda un jour quel âge son enfant avait. L'actrice lui répondit qu'il avait environ 8 ans. Sur quoi, la femme Darbre répliqua que, lorsqu'on le baptisa, plusieurs personnes disaient que l'un lui avait fait les yeux, un autre le nez, un autre les oreilles, etc., et l'accusaient d'avoir faussé la loyauté promise à sondit feu mari. Élise Perregaux demande mille écus de dommage.

## 20 avril 1653

[p. 17] Marie, fille de feu Jaquellon Richardet, accouche d'un bâtard. Elle jure sur les Saintes Écritures que l'enfant est à Jean-Jacques Challandes et ratifie sa déclaration par attouchement au sceptre.

## 12 avril 1654

[p. 18] Honorable François Reymond, bourgeois et communier de Valangin, est décédé le 12 d'avril approchant les six heures du soir, et enseveli le lendemain 13, environ les quatre heures après midi. Dieu a son âme. Et a été porté par les sieurs Isaac Soguel, le secrétaire Vuithier, Jacob Benguerel et Pierre Jean-Favre, justiciers.

## 30 mars 1655

[p. 18] David Perregaux et Pierre Magnin, agissant comme gouverneurs de la Générale Communauté de Coffrane, des Geneveys et de Montmollin, exposent qu'ils ont agrégé il y a quelques temps au nombre de leurs communiars Isaac Renaud, de Saint-Martin, mais que voulant être payée du prix de sa réception, ledit Renaud a regretté d'avoir été reçu, offrant de renoncé à la qualité de communier moyennant qu'on lui rendit son obligation. La commune y a consenti et les gouverneurs demandent que Renaud déclare en justice qu'il renonce pour lui et les siens à perpétuité, à mesure qu'on lui rendra son titre [son acte d'aggrégation] et le gobelet d'argent qu'il avait baillé [donné]. Renaud paraît devant le tribunal et consent.

## 20 juillet 1660

[p. 21] Monsieur le maire de Valangin, Jean Baillod, étant mort dès hier, environ les huit heures du soir, au château de Valangin, a été enseveli en l'église du lieu le 20 juillet 1660 environ les 4 heures après midi. Dieu a son âme.

**2 février 1661**

[p. 21] A Son Altesse,

Très humblement prosterné au pied de Son Altesse, Pierre Favre, votre sujet du comté de Valangin, âgé de 72 ans, lié par mariage avec sa femme âgée de 80 ans sans avoir enfants procréés de leur mariage, lui s'étant rencontré avec une jeune fille non mariée qui lui aurait donné une fille illégitime que, néanmoins, sa femme a nourri sous espérance de son assistance pendant le cours de leur vieillesse. En rémunération de quoi ils se sont occasionnés de supplier avec toutes sortes d'humilité les incompréhensibles bontés de Vos Altesses, leur bon plaisir soit au nom de Dieu vouloir légitimer ladite fille nourrie nommée Ève à pouvoir succéder par héritance loyale aux effets de père, mère et parents comme un enfant légitime à condition de son père naturel, aux fins de faire reluire tant et plus les souveraines grandeurs de Vos États, cela fortifiera le salut et l'âme des suppliants avec grande faveur à ladite fille âgée de 25 ans. Et en outre ils seront obligés avec leur postérité à s'efforcer d'autant plus au service de Vos Altesses, comme aussi à prier le bon Dieu tout puissant pour la conservation etc. et parfaite santé de la personne sacrée de Sadite Altesse et sa très illustre maison.

Cette requête est favorablement appointée [approuvée] par arrêt du 19 octobre 1656, signé Henry.

**19 octobre 1661**

[p. 22] Le maire forme demande au nommé Varnier pour être contrevenu au commandement de la Seigneurie en faisant un festin au baptême de son enfant.

**6 janvier 1662**

[p. 22] Othenin Tissot-Vougeux se tue en descendant les escaliers de la maison de Ville à Valangin. Le lendemain, Marc Fournier, chirurgien, domicilié au Bourg, en fait la visite. Dix témoins sont entendus, parmi eux figure Jean-Jacques Favre, grand sautier, aubergiste de la maison de Ville. Le médecin déclare que la chute seule a causé la mort. Le lieutenant Vuillomier conclut à ce que le corps soit échu à la Seigneurie comme suicide, mais la Justice déclare que la mort est accidentelle et ordonne la mise du corps aux parents.

**1 décembre 1662**

[p. 23] Enquête pour constater les circonstances de la mort du capitaine Daniel Droz qui, ayant bu, s'est tué au bas des escaliers de la maison des bourgeois à Valangin. Audition de 14 témoins. Conclusion du lieutenant à ce que le cadavre soit adjugé à la Seigneurie comme suicidé. Jugement qui, considérant la mort purement accidentelle, rend le corps aux parents.

**15 avril 1665**

[p. 23] Scandale : Enquêtes contre Adam Besson et Abraham Sandoz-dit-Gendre pour avoir fait couvrir une jument le dimanche

**14 juillet 1666**

[p. 23] Une délégation de Justice se rend dans un champ des Geneveys-sur-Coffrane pour faire la levée d'Abraham Jacot, de Gorgier, étouffé par la foudre du ciel. Audition de 2 témoins et remise du corps aux parents

**9 mars 1667**

[p. 23] Une délégation se transporte à la Borcarderie pour y lever le cadavre de David Calame, domestique de Balthazar Sandoz, trouvé mort sous l'arbre de la raise [scierie].

**15 novembre 1670**

[p. 24] Le sieur secrétaire et justicier David Girard est décédé de ce monde et a été enseveli en l'église de Savagnier. Dieu lui ait fait paix.

**5 janvier 1671**

[p. 24] Le sieur secrétaire et justicier David Jaquet, de Dombresson, est allé de vie à trépas. Le lendemain, il a été enseveli au cimetière dudit lieu.

**24 avril 1675**

[p. 24] Le chancelier de Montmollin prête en ouverte justice le serment de communier de Valangin.

**13 mai 1675**

[p. 24] Le juré Jonas Evard est sorti de vie à trépas et le lendemain il a été enseveli.

**5 février 1687**

[p. 26] Le maire forme une demande contre Jonas Evard pour avoir désobéi au mandement de la Seigneurie en invitant à ses noces un nombre excessif de personnes.

**25 septembre 1700**

[p. 29] Le justicier Benguerel-dit-Jacot et Jonas Benguerel-dit-Jacot exposent que le dimanche 22, environ les dix heures du soir, le feu a dévoré leurs maisons à Fontainemelon et consumé la totalité de ce qu'elles contenaient, y compris le coffre de la commune renfermant les titres et documents de celle-ci, ainsi qu'une somme

d'argent. Ils supplient d'avoir acte de ce malheur aux fins de se recommander à la bienveillance des gens charitables. Accordé.

**9 mars 1716**

[p. 34] Elisabeth Guyot, de Boudevilliers, actionne en paternité Jean Henri Vuillomier, greffier de Valangin. Le 13, elle comparait avec son enfant dans un berceau. Les 13, 20 et 31, quarante-trois témoins sont entendus. Le 14 avril, il est condamné à mesure que la fille devra en vertu de l'article 13 du nouveau règlement solenniser le serment d'usage. Appel du greffier. Le 14 mai, les Trois États confirment la sentence du premier juge. Le 16, Elisabeth se met à genoux, les mains sur les Saints Évangiles, et jure huis et portes ouvertes.

**17 novembre 1717**

[p. 35] Enquêtes pour blasphèmes prononcés par Abraham Dubois qui est décrété. Le 19 mai 1718, on l'interroge et le même jour on rend sentence. Il est condamné à baiser terre, avoir la langue percée sur la Place du château et banni 2 ans, plus les frais.

**13 décembre 1720**

[p. 36] Demandes formées à [contre] 40 garçons de Dombresson et Savagnier pour avoir tiré aux noces du ministre Boive, en contravention au mandement de la Seigneurie.

**3 février 1725**

[p. 37] Ensuite d'un ordre supérieur, le maire interpelle les gouverneurs de toutes les communautés de la juridiction, aux fins qu'ils aient à faire connaître les anabaptistes qui résident rière leurs districts respectifs. Ceux-ci sont cités et comparaissent :

Valangin :	3 ménages
Fenin :	0 ménage
Vilars :	2 ménages
Savagnier :	0 ménage
Dombresson :	1 ménage
Villiers :	0 ménages
Le Pâquier :	6 ménages
Saules :	0 ménage
Chézard-Saint-Martin :	0 ménage
Cernier :	1 ménage
Fontaines :	2 ménages
Engollon :	0 ménage
Fontainemelon :	0 ménage

Les Hauts-Geneveys :	0 ménage
Coffrane	
+ Geneveys-sur-Coffrane	
+ Montmollin	1 ménage
Total	16 ménages

#### 20 novembre 1728

[p. 38] Dépositions de témoins constatant des cérémonies superstitieuses à l'égard de l'enfant malade de Jean Debély. Le curé du Landeron y arrive et pratique nombre de choses ridicules.

#### 4 décembre 1728

[p. 38] Enquête connue au sujet de pratiques superstitieuses à l'égard d'une écurie à Saint-Martin exorcisée par le curé du Landeron.

#### 16 juin 1731

[p. 39] Enquête au sujet d'un mariage contracté par un anabaptiste dans la maison de David Maumary à la Joux du Plane. Le 23, l'ancien Guillaume Jaquet et David Maumary déposent : le premier déclare que, lors des semailles, s'étant rendu dans ladite maison vers les onze heures du matin, il y vit les apprêts d'un repas. On le fit asseoir au haut de la table et un anabaptiste lui témoigna le regret qu'il éprouvait de ce qu'il ne fut pas arriver à temps pour voir comment ils se mariaient. David Maumary dépose continament [dans le même sens]. Un anabaptiste dépose que Huli Amann, de Peseux, a béni le mariage. 4 autres sectaires déposent également.

#### 28 octobre 1733

[p. 40] Ensuite d'un ordre du gouvernement sous la date du 12, le lieutenant Matthey fait comparaître tous les anabaptistes de la juridiction pour s'informer d'eux, d'où ils sont arrivés et d'où ils venaient. Ils comparaissent au nombre de 13.

#### 28 février 1739

[p. 42] Nouveau recensement des anabaptistes de la juridiction. Ils comparaissent au plaid au nombre de dix.

#### 22 novembre 1747

[p. 44] Enquêtes pour découvrir les auteurs d'un affreux charivari dans le village de Cernier la nuit précédente. Les coupables ont enfoncé la porte de la grange de Jean Debély et enlevés les roues d'un char chargé d'un trousseau d'une fille qui se

mariait, tandis que d'autres sont montés sur les toits des maisons pour y crier et hurler d'une manière épouvantable.

**21 juin 1756**

[p. 45] Une délégation juridique se transporte près du Moulinet sur le sentier tendant à Dombresson pour y opérer la levée du cadavre de Susanne Brunet, de Villiers, tuée par la foudre.

**5 avril 1759**

[p. 45] Une délégation de justice se rend à Engollon pour y recevoir la plainte de Marie Madelaine Monnier, femme de Jean Emer Besson. Elle raconte que, s'en allant à Hauterive le 3 du même mois, elle rencontra dans le Bois du Peu trois chasseurs qu'elle ne reconnut point. Ils la maltraitèrent cruellement, la menacèrent de leurs fusils si elle ne se rendait pas à leurs désirs et finirent tous trois à jouir de la plaignante en usant de violences.

**8 décembre 1770**

[p. 48] Enquête pour découvrir les auteurs d'un grand charivari aux Geneveys à l'occasion <du mariage> d'une des filles du justicier Pierre Dubied. Le 15, deux témoins sont entendus. Ils ont ouï des hurlements et le mot de cabis [vieille vache], mais ne peuvent mettre sur la trace des coupables.

**21 octobre 1780**

[p. 49] Enquête pour découvrir les auteurs d'un charivari fait dans le bourg. Sept cabaretiers sont entendus. Ils ont ouï des huades [hululements], mais ne connaissent personne.

**20 février 1786**

[p. 50] Une délégation de justice se rend dans la maison du justicier Mauley pour y constater les circonstances de la mort de deux de ses enfants, l'un âgé de 3 ans, l'autre de 9, empoisonnés par leur propre père, qui, croyant leur administrer un vermifuge, leur fit avaler le poison vulgairement appelé terrette ou mort aux mouches. D'autres enfants sont également malades, mais on parerait à les sauver.

**6 juillet 1791**

[p. 50] Jacob Courvoisier, des Convers, âgé de 82 ans, se tue accidentellement en descendant les escaliers de la Couronne à Valangin. Le 7, levée du cadavre qui est abandonné aux parents après audition de six témoins.

28 juin 1800

[p. 51] Demande contre des particuliers qui, le 24 mai, au moment où l'on célébrait deux mariages dans le temple de Fenin, se sont permis de boire et d'offrir à boire dans l'église. Les accusés sont Jean Henri Dessaulles-dit-Duneuf, Louis Guyot, Jonas tailleur à Fontaines, Abraham Henri Challandes, Pierre Henri Challandes, Abraham Dardel et Jean David Richardet.

15 juillet 1815

[p. 56] Le lieutenant Quinche fait faire la lecture au plaid du rescrit royal en date du 21 juin qui abolit l'usage de la torture

1 août 1832

[p. 63] Une délégation se transporte aux Geneveys à l'occasion de l'affreux incendie qui y est survenu le 30 juillet dans l'après-midi. Une femme et un enfant de six mois sont demeurés dans les flammes.

### BOURBAKIS décédés dans le canton de Neuchâtel

*par Germain HAUSMANN*

Il y a 150 ans, un événement extraordinaire se déroulait dans le canton de Neuchâtel. Une armée entière, sous les ordres du général Bourbaki, descendait le long du Val-de-Travers pour se concentrer dans le bas du canton. En souvenir de ce fait, j'ai eu l'idée de rassembler le nom de tous ces soldats décédés sur notre sol. J'ai consulté pendant la période concernée tous les registres d'état civil du canton pour obtenir la liste ci-dessous.

Mais revenons un peu en arrière. En 1870, la France déclare la guerre à la Prusse et à ses alliés pour une cause assez futile (quelques mots jugés injurieux dans une dépêche). L'Armée française était prête, il ne manquait aucun bouton de guêtre à l'équipement des soldats, selon les dires d'un général. Mais un soldat bien habillé ne fait pas un soldat vainqueur, surtout lorsque l'on commence une guerre en infériorité numérique. En outre le commandement n'est pas à la hauteur. Le régime (le Second Empire) n'a pas une légitimité historique longue et sa solidité dépend en grande partie de son dirigeant. Or, Napoléon III est gravement malade (de la vessie) et diminué. Bref, les défaites s'enchaînent et l'empereur se laisse prendre dans une nasse à Sedan.

Un régime républicain lui succède et veut continuer la lutte, sans beaucoup de succès. L'état major est bonapartiste et les Républicains minoritaires dans le pays. Toute la France du Nord est envahie et assujettie. Toute la France du Nord ? Non ! il reste encore quelques places fortes qui résistent, dont Paris, dont Bitche en Lorraine, dont Belfort en Alsace.

Justement les autorités décident d'envoyer une armée en soutien de cette dernière place forte. Cette expédition très hardie est confiée à une troupe commandée par un général au nom d'origine grecque, Charles Denis Sauter Bourbaki. Il a la tâche difficile et presque suicidaire de s'infiltrer entre les lignes prussiennes et la frontière suisse au travers d'un Jura très inhospitalier en cette période hivernale.

Au début, son action remporte quelques succès dus sans doute à la surprise des adversaires qui ne s'attendaient pas à une manœuvre aussi peu conforme à la prudence. Mais ils se reprennent vite et coupe rapidement cette troupe de ses bases. Elle est acculée à la frontière helvétique sans ravitaillement.

Pendant ce temps, les Républicains, ne croyant plus à la victoire, se résignent à souscrire avec Bismark un armistice le 26 janvier 1871. Les troupes de Bourbaki ne sont pas incluses dans ce cessez-le-feu et n'ont donc que deux solutions, soit signer une reddition humiliante, soit se faire interner en Suisse. C'est ce deuxième terme de l'alternative qui est choisi. Dès le 1 février 1871, les soldats français entrent principalement par Les Verrières, Sainte-Croix ou Vallorbe. Il ne sont plus que 84.000 alors qu'ils étaient partis 150.000. C'est une troupe misérable qui arrive, descend le long du Val-de-Travers, reste quelques jours à Neuchâtel, puis est répartie entre tous les cantons suisses, sauf le Tessin qui, en cette période hivernale, ne peut être atteint (le tunnel ferroviaire du Gotthard n'a été ouvert qu'en 1881).

Six semaines après leur entrée en Suisse (donc vers la mi-mars), ces soldats purent regagner leurs pénates. Mais un malheur s'abattit sur quelques rentrants. Un train qui ramenait en Charente des internés, connut un accident ferroviaire à Colombier le 22 mars 1871 qui fit 22 victimes françaises et une suisse (le conducteur de la locomotive).

Nous avons relevé toutes les notations d'état civil relatives aux bourbakis

<sup>1</sup>. L'armée réfugiée comportait beaucoup de malades qui sont morts dans nos contrées. Concernant des gens de passage dont les données étaient inévitablement lacunaires, les actes de décès sont souvent peu précis. On peut le comprendre dans les premiers jours qui suivent l'internement, mais cela ne s'améliore pas avec le temps. La précision des actes dépendent beaucoup des personnes s'occupant des tâches administratives dans les diverses infirmeries militaires.

A notre grande surprise, les décès eurent lieu pendant toute la période de l'internement, et non pas juste au début. Du premier février 1871 jusqu'au 3 mars, il y en eu tous les jours (cf liste ci-dessous), puis ils s'égrainent jusqu'au 27 mai 1871, bien après le retour de la majorité des soldats français (mi-mars). Il s'agit sûrement de gens qui étaient trop malades pour faire le voyage lors du rapatriement et qui restèrent jusqu'à leur mort dans les hôpitaux suisses. Leur séjour se prolongea donc chez nous pendant plus de deux mois.

Sur le plan de leur statut militaire, il s'agit surtout de simples soldats (92 % des cas) auxquels il faut ajouter 3 francs-tireurs, un infirmier, 1 dragon et une trompette.

---

<sup>1</sup> La liste détaillée des soldats décédés est disponible en format pdf sur demande expresse auprès du rédacteur.

Les sous-officiers sont représentés par 3 caporaux, un sergent, un maréchal des logis, un fourrier. Quant aux officiers, ils semblent avoir peu été touchés par la maladie : un sous-lieutenant, 2 lieutenants et un commandant.

Sur le plan des armes, nous avouons notre incompétence totale relative à l'organisation de l'armée française à cette époque. Nous ne savons pas du tout ce que recouvrent les dénominations citées ci-dessous. La plupart des soldats appartenaient à la garde mobile (38 %), aux régiments de marche (23 %), de ligne (21 %), à la légion (6), à la Garde nationale (1), voire même à l'infanterie marine (4) (*Que venait faire la marine dans Le Jura ?*). L'artillerie n'était pas absente (6 %), ainsi que le train (7). Deux soldats appartenaient au génie, et un était mineur (*correspondant à quelle arme ?*). Il y avait 8 chasseurs (*infanterie ou cavalerie ?*). Quant à la cavalerie, nous comptons un cuirassier, un lancier et 1 dragon. Pour terminer cette liste, mentionnons un membre de l'ambulance de Fleurier.

Les infirmeries militaires s'appelaient alors ambulances. Nous en trouvons tout au long du Val-de-Travers, aux Verrières (qui semble être commune avec celle de l'Armée suisse, dite ambulance internationale) (jusqu'au 2 mai), à Fleurier (jusqu'au 2 mars), de manière plus courte, à Couvet, à Môtiers et à Travers. La majorité des infirmeries se regroupe à Neuchâtel, aux Bercles (jusqu'au 23 mars), aux Terreaux (jusqu'au 15 mars), à la Providence (dite de l'Internationale à certaines occasions), avec un lazaret au Mail. Les hôpitaux rassemblent sans doute les cas les plus graves, puis à la fermeture des ambulances militaires, s'y regroupent ceux qui ne peuvent être rapatriés : aux hôpitaux de Fleurier, de Couvet, de Neuchâtel (Hôpital Pourtalès, Hôpital communal, La Providence), de Landeyeux, dans une moindre mesure à La Chaux-de-Fonds, au Locle et au Landeron.

La liste qui suivra vous montrera l'origine géographique des militaires décédés. Ils proviennent de presque toute la France. 62 départements sont concernés, avec une certaine prévalence du Cher et de la Charente. Cependant, pour ce dernier département, il convient de se souvenir que les 22 victimes de l'accident ferroviaire de Colombier<sup>1</sup> provenaient presque toutes de Charente, ce qui fausse les statistiques. Les indications dans les actes d'état civil ne sont pas toujours précises (on ne donne que le département d'origine par exemple, pas la localité). D'autres fois, il semble que l'on se soit trompé : le nommé Lehen est dit originaire de Meslan dans le Finistère (le nom le plus proche d'une commune dans ce département est Moëlan-sur-Mer), alors qu'il semble être né à Meslan dans le Morbihan. Quant au nommé Gugu, né à Wudewylle dans le département de la Meurthe, ni son patronyme (inconnu en France) ni sa commune d'origine ne peuvent être déterminée. Que penser enfin d'Avignon en Isère ?

Que reste-t-il de cet épisode ? Assez peu de chose dans notre canton. A la fin du XIXe siècle, des monuments furent érigés aux endroits où il y eut le plus de décès : aux Verrières, à Môtiers, à Fleurier (pour tous les morts du Val-de-Travers, dont y compris ceux des Verrières et de Môtiers), à Boudevilliers et à Neuchâtel. A La Chaux-de-Fonds, un monument aux morts érigé après la Première Guerre mondiale a intégré les deux soldats décédés de 1871. Nous avons vérifié si les listes qu'ils

1 Voir Bulletin 57 de décembre 2017 : «1872, Accident de chemin de fer à Colombier»

contenaient correspondaient à notre propre inventaire. Comme vous le verrez, il y a quelques différences que nous ne pouvons pas toujours expliquer. A cette occasion nous avons découvert un site Internet (<http://memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/synthese.php?dpt=9140>) qui recueille l'ensemble des indications des multiples monuments aux morts établis en France et à l'étranger. Nous n'avons utilisé ce site de manière systématique, nous n'y sommes adressé que pour confirmer ou infirmer un doute (nous le désignerons ce-dessous par la lettre « W »).



*Monument des Verrières*

Sur le plan géographique, seuls trois rues ou chemins rappellent en Suisse cet épisode. Le premier se trouve à Colombier dans le canton de Neuchâtel. Il s'agit de l'allée principale menant du château au lac. C'est là qu'avait été regroupé l'ensemble de l'artillerie française en 1871, avec les chevaux. Mais ces pauvres bêtes, toutes en mauvais état de santé, ont presque toutes dû être abattues.

Nous rencontrons à Soleure une « Bourbakistrasse ». Un monument aux morts fait la liste des soldats français qui sont décédés dans cette ville en 1871. Si une personne s'y intéresse, elle pourra consulter l'article très fouillé suivant : Walter MOSER, « Die internierten Bourbaki-Soldaten der französischischen Ostarmee in der Stadt Solothurn. Februar und März 1871 » dans « Jahrbuch für Solothurnische Geschichte » 70, 1997, p. 301-391 <sup>1</sup> (sur Internet : <http://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=jsg-003:1997:70::309#309>).

Enfin, se trouve dans le canton de Lucerne un « Bourbakiweg ». Il s'agit d'un nouveau quartier de villas près de la remarquable abbaye de Sankt Urban (que tout amoureux de l'art baroque devrait visiter). Ce lieu saint, sécularisé en 1848, fut racheté par le canton de Lucerne en 1870. Il y accueillit les soldats internés pendant quelques mois, puis devint la clinique psychiatrique cantonale, ce qu'il est toujours. Une petite étude a été écrite à ce sujet par A. WYSS, « Bourbaki-Einquartierung in Sankt Urban », article dans « der Hinterländer », annexe du « Willisauer Boten », n° 3, 1971 <sup>2</sup>. Gageons que l'année jubilaire actuelle poussera quelques élus locaux à donner le nom de Bourbaki à d'autres voies de communication.

Tous nos remerciements vont à Raphaël Spahr, des Archives de la Ville de Soleure, qui a eu l'amabilité de me donner tous les renseignements ci-dessus. <sup>2</sup> Nous sommes aussi très reconnaissants des indications fournies (en français) par l'administration communale de Pfaffnau LU au sujet des internés militaires de Sankt Urban

## Immersion dans la généalogie avec Heredis

par Yvonne Sandoz, Bâle

En tant qu'archiviste du Fonds Sandoz au Locle, je suis entre autres responsable des inscriptions dans le Grand Livre de la famille Sandoz. Ce dernier est un registre de famille qui a été commencé vers 1751 et qui est encore utilisé de nos jours. Ce registre est loin d'être complet puisque l'inscription ne se fait que sur demande et sur la base d'une photocopie d'un document officiel (livret de famille, acte de mariage, etc.). Il est évident que les modes de recherche y sont très restreints, car il n'a pas été reconnu judicieux d'inscrire des membres de la famille lorsque manquaient les documents certifiés à l'appui.

Pour améliorer cette situation, j'ai acheté le logiciel Heredis version 2019 l'année passée. Comme je travaille encore à 100%, le temps que je peux consacrer à la recherche généalogique et à l'apprentissage de Heredis est très limité. J'ai donc choisi de suivre un atelier de formation organisé par Heredis à Paris, pour mieux connaître le logiciel et ses possibilités. J'ai participé à l'atelier du 3 au 5 mars 2020 dans les locaux de la CGSCOP à Paris 17e.

Le premier jour (7 participants) était consacré à la théorie, c'est-à-dire à la présentation des principales sources d'archives (en France), aux astuces utiles à la recherche et l'organisation des documents généalogiques. J'ai beaucoup appris, surtout dans le domaine des archives numérisées en ligne, mais aussi concernant les structures en France: Archives nationales (AN), Archives municipales (AM), Archives départementales (AD), registres matricules, recensements, tables décennales, etc.



*Discussion animée pendant l'atelier*

Les deux jours suivants (15 participants), nous nous sommes lancés dans des travaux pratiques sur les fonctions essentielles du logiciel, avec alternance de théorie bien évidemment. Chaque participant utilisait son propre ordinateur et notre intervenante Hélène prenait soin d'expliquer toujours les différences entre Mac et PC, Heredis étant disponible pour les deux. Nous avons par exemple «saisi par un acte» que nous avons retrouvé en ligne, numérisé, et avons appris la différence entre source directe et source indirecte.

### Quelques remarques personnelles

- Il me semble que, comparé à la Suisse, on trouve beaucoup plus de documents numérisés et en ligne en France, ce qui facilite énormément le travail du généalogiste.

- Le potentiel du logiciel Heredis est immense et en tant que «simple utilisateur» on n'utilise qu'une petite portion des moyens. Il faut donc faire son choix et décider ce qui peut être utile à son niveau de recherches. Heredis ne me semble pas compliqué, mais riche d'innombrables possibilités.
- La participation à un atelier de formation est donc très recommandée pour profiter au mieux de ce que le produit nous offre.
- L'atelier à Paris était très bien organisé et les représentantes de Heredis, Hélène et Audrey, étaient très compétentes, prêtes à nous aider, à répondre aux questions individuelles et à nous expliquer, si besoin plusieurs fois, les mêmes détails.
- Le groupe était très sympathique et dès le premier moment, nous avons eu des discussions animées et des échanges intéressants. Petit plus, il y avait toujours des boissons et des viennoiseries à notre disposition. Les repas de midi étaient inclus dans le prix.



Les participants de l'atelier à Paris. A gauche, Hélène, de Heredis

### Résumé personnel

J'ai beaucoup appris, beaucoup profité de ces trois jours. Cela m'aidera à construire une base de données Heredis pour le Fonds Sandoz. De plus, j'ai profité de l'occasion pour migrer vers la version Heredis 2020 qui offre encore plus de fonctionnalités, par exemple la géolocalisation. J'ai surtout apprécié l'atmosphère conviviale de cet atelier. A ma question, Hélène et Audrey ont répondu qu'il serait possible d'organiser un atelier en Suisse romande pour autant qu'il y ait assez de généalogistes intéressés.

Salon de généalogie à Paris (Mairie du 15e) du 5 au 7 mars 2020 (entrée gratuite)

Etant à Paris, j'ai profité de l'occasion pour aller au Salon de généalogie, qui a lieu chaque année. S'y présentent toutes les archives départementales ainsi que les entreprises d'informatique. J'ai été surprise de voir la quantité d'organisations existantes et la largeur géographique de ces institutions: Archives d'Outre-Mer, Rechercher ses ancêtres en Espagne, Rechercher un ancêtre juif, etc. J'ai surtout profité de m'acheter quelques livres au stand de l'éditeur «Archives et Culture», entre autre la deuxième édition, mise à jour, de «Retrouver ses ancêtres suisses» par Denis Dubich, et quelques numéros du périodique «La Revue Française de Généalogie et d'Histoire des Familles». J'ai trouvé par exemple un numéro consacré à la paléographie, avec clés de compréhension, ainsi qu'une analyse comparative des 20 bases de données généalogiques les plus importantes (Geneanet, Ancestry, etc.).



*Salon de généalogie à Paris 15ème*

PS: Les photos sont publiées avec permission des participants. L'atelier de formation a eu lieu avant la crise du coronavirus.

Yvonne Sandoz

Archiviste du Fonds Sandoz

Gilgenbergerstrasse 25

4053 Bâle

E-Mail: [ysandoz@hotmail.com](mailto:ysandoz@hotmail.com)

## Nécrologie

Nous avons appris que Louis Barrelet est décédé le 15 avril 2021 au Home Le Castel à Saint-Blaise qui était son dernier domicile.

Membre à vie de notre société, il a été le président, dans les années 1960 du Cercle de Généalogie devenu plus tard la SNG.

Il a participé à de nombreux articles dans notre bulletin.

## Programme 2022

L'assemblée générale aura lieu le

**samedi 29 janvier 2022 au Château de Boudry.**

Les informations suivront en fonction des événements.

\*\*\*\*\*

Une conférence est prévue le

**lundi 7 mars 2022**

Un juge de campagne livre ses mémoires  
par Bernard Schneider, ancien juge au Val-de-Travers